




Naître en France

et leurs bébés, davantage de sécurité, moins de souffrances et de mutilations.

Mais le lieu où la femme accouche et où naît son enfant est bien plus qu'un simple espace de soins. Il participe à la symbolique et au mystère qui sont au cœur de toute naissance humaine. Il conditionne un certain nombre de gestes, d'attitudes et différentes formes de sociabilité. Autrefois, près de la cheminée familiale, l'accouchée était accompagnée et rassurée dans son travail et ses douleurs par les femmes de sa communauté ; cette aide à la fois charnelle et morale était capitale, elle permettait de surmonter l'angoisse de mort qui entoure inévitablement chaque venue au

monde. Sans vouloir être nostalgique du bon vieux temps, force est de constater que la chaleur amicale et sécurisante des anciens accouchements à la maison s'est perdue avec le passage à l'hôpital : le lieu anonyme et aseptisé, le face-à-face distant avec un personnel inconnu et interchangeable, l'interventionnisme médical de plus en plus pesant sont peu faits pour rassurer, même si la prise en charge de la douleur y est efficace et le danger de mort presque totalement écarté. Il faut souhaiter que la richesse affective des accouchements d'autrefois puisse réapparaître aujourd'hui sous d'autres formes qui restent à expérimenter. 

Naître en France : le point de vue démographique

Didier Breton

CRESS – université
Marc Bloch
Strasbourg 2,
chercheur associé à
l'Ined, unité Famille,
fécondité, sexualité

En 2006, 831 000 enfants sont nés vivants en France dont 797 000 en France métropolitaine (96 % des naissances). L'accroissement frôle les 3 % (2,9 %) par rapport à 2005 [82]. Cette cohorte de naissances dépasse en effectif celles de l'année 2000 et du milieu des années quatre-vingt, mais reste inférieure aux 900 000 naissances enregistrées au début de la décennie soixante-dix, au milieu des années soixante ou encore dans les périodes d'après Seconde Guerre mondiale. On constate des spécificités départementales de la natalité et de la fécondité qui obéissent à une logique territoriale.

La France est actuellement le pays européen qui enregistre le plus grand nombre de naissances. Chaque année, il y naît plus de 100 000 enfants de plus qu'en Allemagne, dont la population est pourtant supérieure à celle de la France de quelque 20 millions d'habitants. En 2004, dans l'Europe des 25, plus d'une naissance sur six (16,9 %) a une mère domiciliée en France, alors que celle-ci ne regroupe que 13,2 % de la population de cette zone [86]. Le nombre élevé de naissances dépend en partie de l'effectif important de la population, mais aussi de sa structure ; même en contrôlant l'effet de l'effectif de la population, la natalité française est une des plus fortes d'Europe, identique à celle de la Norvège (taux brut de natalité respectivement de 12,7‰ et 12,4‰), mais elle est encore inférieure à celle de l'Irlande et de l'Islande (respectivement 14,5 ‰ et 15,2‰).

En outre, le nombre de naissances en France dépasse nettement celui des décès, entraînant un accroissement naturel élevé (+247 000 en 2005) qui demeure le principal moteur de l'accroissement de la population nationale, ce qui n'est pas le cas dans nombre de pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, etc.), lesquels auraient une population stable voire décroissante sans les flux migratoires.

Natalité et fécondité : attention à la confusion

L'effectif de naissances domiciliées dans un département¹ dépend fortement de la taille et de la structure de sa population, mais aussi de son comportement fécond. La relation entre la natalité (nombre annuel de naissances pour 1 000 habitants) et la fécondité (nombre moyen d'enfants eus par une femme durant sa vie féconde) des départements n'est pas parfaite². La confrontation des cartes figure 1 et 2 illustre bien ce phénomène. Des départements tels que l'Orne, la Manche, les Deux-Sèvres, les Côtes-d'Armor ou le Morbihan ont une fécondité du moment relativement forte — ils appartiennent aux 25 % des départements les plus féconds —, mais une natalité relativement faible. Autrement dit, les femmes de ces départements, si elles adoptaient tout au long de leur vie le comportement fécond de l'année 2004, auraient en moyenne plus de 2 enfants, mais actuellement il naît relativement peu d'enfants dans ces départements compte tenu de la taille de leur population et en particulier du nombre de femmes en âge de procréer. C'est l'inverse pour des départements urbains tels que Paris, l'Ille-et-Vilaine, les Bouches-du-Rhône, la Marne, mais aussi dans une moindre mesure dans le Rhône, la Haute-Garonne, le Nord ou le Bas-Rhin.

La fécondité en France aujourd'hui

L'évolution récente de la fécondité française est avant tout marquée par l'élévation de l'âge moyen à la maternité, presque totalement expliquée par le report de l'âge à la première naissance. L'âge moyen à la maternité

1. Une naissance peut être enregistrée et/ou domiciliée dans un département donné

2. Le coefficient de corrélation r^2 entre le taux brut de natalité et l'Indice conjoncturel de fécondité vaut 0,33 en 2003 pour les départements métropolitains.

est de 29,7 ans en 2005 contre 29 ans en 1995 et 26,7 ans en 1975³. Une mère sur deux est âgée de 30 ans ou plus.

Sur la même période, la fécondité du moment (indice conjoncturel de fécondité, ICF) est assez stable. Il s'élève à 1,92 enfant par femme en 2005 et 1,93 en 1975, mais avait fléchi entre ces deux dates (1,71 en 1995). La légère augmentation ces dernières années s'explique par l'arrêt de la baisse des taux de fécondité avant 25 ans et à la poursuite de l'augmentation au-delà [77]. L'arrêt de la baisse de la fécondité avant 25 ans est un phénomène encore peu étudié. Il pourrait signifier l'arrêt de la diffusion du comportement général de recul de l'âge à l'entrée dans la vie reproductive. L'arrêt de l'allongement des études en est un autre signe. Tout agit comme si le processus qui s'est petit à petit diffusé atteignait aujourd'hui une limite, probablement du fait qu'une partie de la population n'est pas sensible à ce modèle de par ses caractéristiques sociales ou culturelles, ou parce que la majorité de la population l'applique déjà.

Avec l'Irlande, la Norvège et la Suède, la France fait partie des quelques pays européens les moins affectés par des niveaux extraordinairement bas la fécondité. Elle occupe le deuxième rang, juste derrière l'Irlande. Ce rang s'explique principalement par une politique familiale active permettant notamment de concilier assez facilement vie professionnelle et vie familiale. Dans les pays du sud de l'Europe où l'État n'intervient pas dans la politique familiale et la politique de la petite enfance, pour des raisons souvent historiques et parfois culturelles, la fécondité du moment est désormais proche de 1 enfant par femme et la proportion de femme n'ayant pas d'enfant à 50 ans dépassera les 20 %, voire les 30 % selon de nombreuses prévisions.

Le niveau relativement élevé de la fécondité française recouvre des situations départementales assez différentes (figure 2 et 3). La figure 3 montre une relation globalement négative entre la fécondité et l'âge moyen à la fécondité du moment (même si le $R^2=0,14$ n'est pas significatif). La position particulière des départements d'outre-mer est principalement le fait des indices réunionnais et guyanais.

Répartition départementale des naissances domiciliées

Comme on pouvait s'y attendre, le plus grand nombre de naissances domiciliées se concentre dans les départements les plus peuplés (figure 4). La concentration est stable depuis le milieu des années 1975. Durant la période 2003 à 2005, 7 %, 20 % et 43 % des départements concentrent respectivement, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ des naissances. La concentration était identique trente ans auparavant. Ce sont les départements du Nord et de

3. L'âge moyen à la première naissance du moment a augmenté de 3,3 ans entre 1975 à 2000 (de 24,1 ans à 27,4 ans) et l'âge moyen à la maternité tout rang de naissance confondu de seulement 2,6 ans (26,7 ans à 29,4 ans).

figure 1

Taux brut de natalité, France métropolitaine, 2004

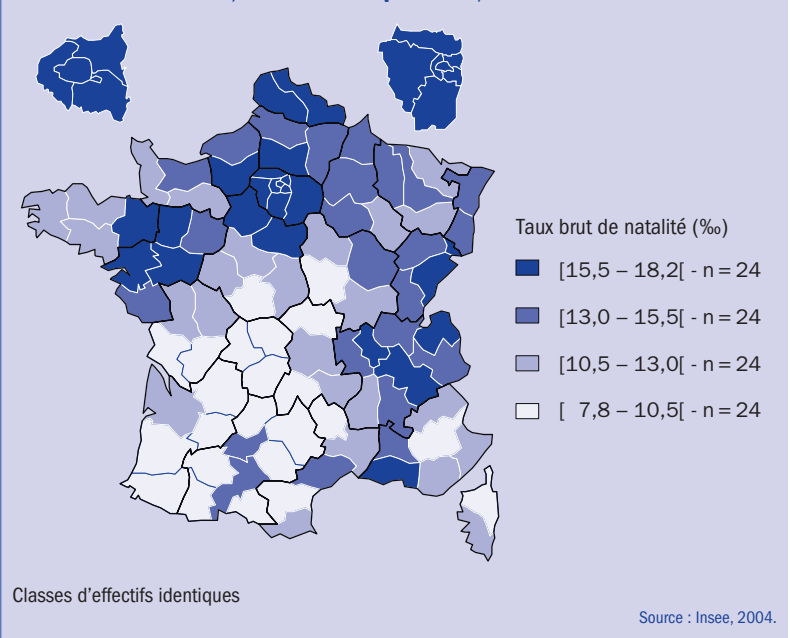
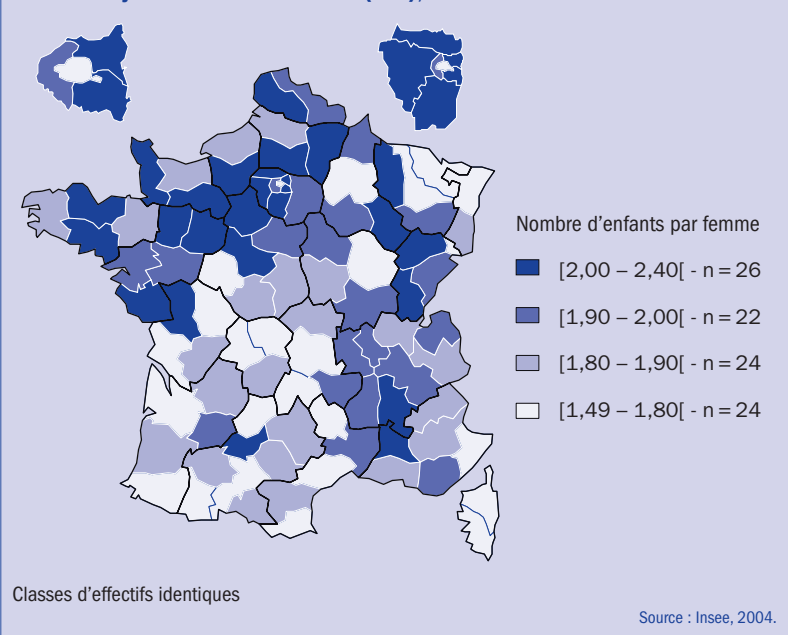


figure 2

Indice conjoncturel de fécondité (ICF), 2004



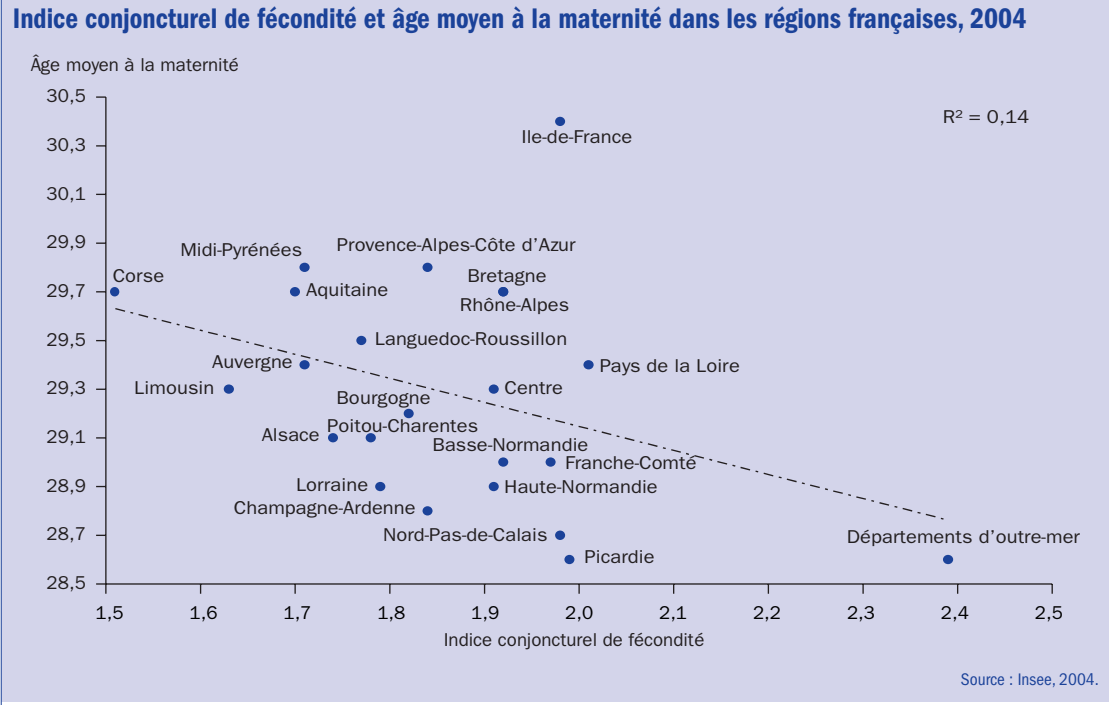
l'Ile-de-France qui arrivent largement en tête, suivis des départements abritant une grande métropole comme le Rhône (Lyon), les Bouches-du-Rhône (Marseille), la Gironde (Bordeaux), le Bas-Rhin (Strasbourg) ou la Loire-Atlantique (Nantes).

Une partie des naissances se produisent dans un autre département que celui du domicile, souvent contigu, en



Naitre en France

figure 3



raison de problèmes d'accessibilité ou d'offre médicale. Bien que le département ne soit pas l'échelle géographique idéale, en calculant la proportion qu'occupent ces naissances dans chaque département, on obtient un indicateur de « nomadisme » et/ou d'offre périnatale.

La figure 5 est très révélatrice, indirectement, de la disparité de l'offre de soins. La proportion de naissances ayant eu lieu hors département varie de moins de 1 % dans les Alpes-Maritimes à 54 % en Haute-Loire. Par rapport à la situation de 1975, l'offre se serait améliorée en Ile-de-France mais dégradée dans l'Ain, le Lot, les Alpes-de-Haute-Provence, la Lozère et même de plus encore dans la Creuse, la Haute-Loire, la Haute Saône et l'Eure.

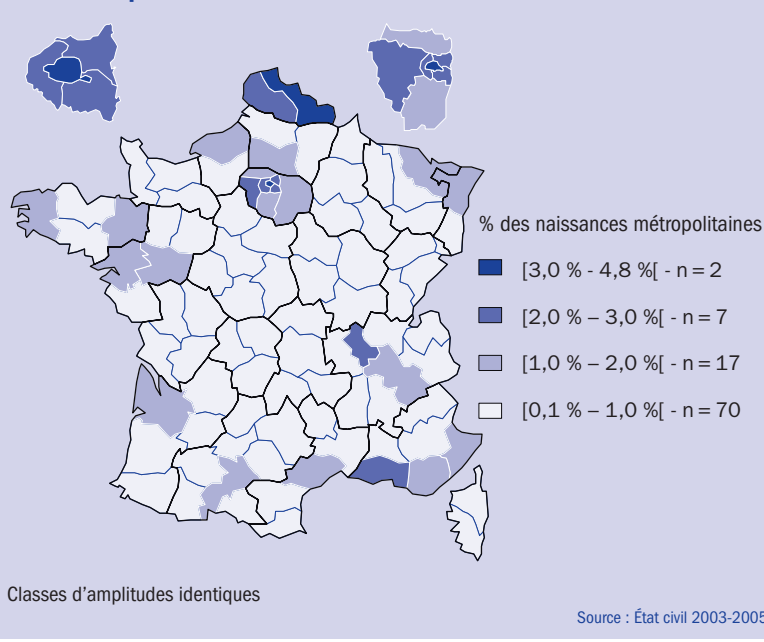
Une saisonnalité des naissances désormais presque nulle

Comme le montre la figure 6, la saisonnalité des naissances est de moins en moins marquée. Dans un ouvrage récent intitulé *Avoir des enfants en France*, Arnaud Regnier-Lollier recense les différentes hypothèses avancées historiquement pour expliquer la saisonnalité des naissances en France : le calendrier des travaux agricoles, la saisonnalité des mariages et plus récemment le calendrier des vacances d'été [81]. Les seuls « reliquats » sont d'une part le pic encore perceptible en juillet (conception en octobre) et plus récemment celui de septembre (conception en décembre). Durant la période la plus récente, c'est au troisième, et dans une moindre mesure au quatrième trimestre, que l'on observe le plus de naissances⁴. Ce constat est partagé par toutes les régions françaises à l'exception des départements des

4. La répartition des naissances par trimestre des régions françaises non insulaires montre un effet de la région significatif (khi-deux avec $p < 0,001$) mais un effet presque nul (phi-coefficient = 0,01).

figure 4

Part des naissances métropolitaines enregistrées entre 2003-2005 dans les départements



Antilles, de la Corse (davantage de naissances durant le quatrième trimestre) et de la Réunion.

Les limites de l'état civil et l'apport d'autres sources...

L'état civil est une source de données exhaustive indispensable pour l'étude de la natalité et le suivi de la situation des enfants à la naissance, à un échelon géographique suffisamment fin. Mais sa force explicative et descriptive est limitée, d'une part, par le peu de variables disponibles⁵ et, d'autre part, du fait de l'imprécision de certaines déclarations portant sur la situation familiale, le rang de la naissance ou encore la situation d'emploi des parents. Par exemple, la situation professionnelle des parents n'est pas déclarée dans 28 % des cas pour les mères et 22 % pour les pères. Cette proportion atteint les 75 % dans certains départements. Enfin, même si la légitimité de l'enfant du point de vue de son père et de sa mère est connue, on ne sait rien du père s'il n'a pas reconnu son enfant.

C'est ainsi qu'entre 2003 et 2005, selon le recensement, 57 % des naissances enregistrées seraient primipares (plus de 80 % dans certains départements) alors qu'au niveau national la proportion est proche de 45 % [96]. Ce décalage s'explique en partie par un changement dans la définition du rang de naissance à partir de 1998 plus ou moins pris en compte selon le département.

D'autres données proviennent de grandes enquêtes représentatives nationalement, menées auprès des ménages, mais elles sont rarement réalisées à l'échelle de la région ou du département. C'est le cas de l'enquête « Étude de l'histoire familiale — EHF » (1999), mais aussi des enquêtes Emplois (enquête annuelle), des Enquêtes périnatales (dernière réalisée en 2003), ou plus récemment l'enquête « Famille et employeurs — EFE » (2005) ou l'enquête « Études des relations familiales et intergénérationnelles — ERFI » (2005).

Sur la base de ces enquêtes et au prix de quelques hypothèses, les démographes parviennent à obtenir des résultats importants comme la proportion d'enfants ne résidant pas avec leurs deux parents l'année de leur naissance : 5,6 % vivent majoritairement avec leur mère seule, 0,6 % avec leur mère en couple, 0,3 % avec leur père seul, 0,8 % avec leur père en couple ou dans une autre situation (0,4 %). L'exploitation de ces enquêtes montre aussi, par exemple, que la proportion d'enfants qui, l'année de leur naissance, cohabitent avec des demi-frères et/ou sœurs dépasse les 7 %, soit plus d'un enfant sur quinze [23].

Concernant la situation professionnelle des parents, l'exploitation conjointe de l'enquête Famille de 1999 et de l'enquête « Famille et employeur » de 2005 montre par exemple que la proportion d'enfants dont la mère occupe une activité l'année de leur naissance croît de

figure 5

Proportion des naissances ayant lieu hors du département de résidence de la mère, période 2003-2005

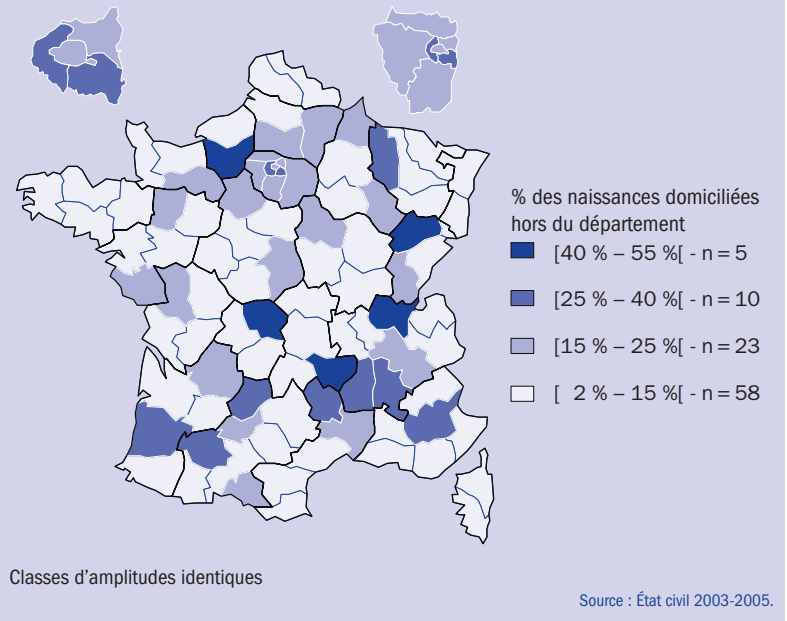
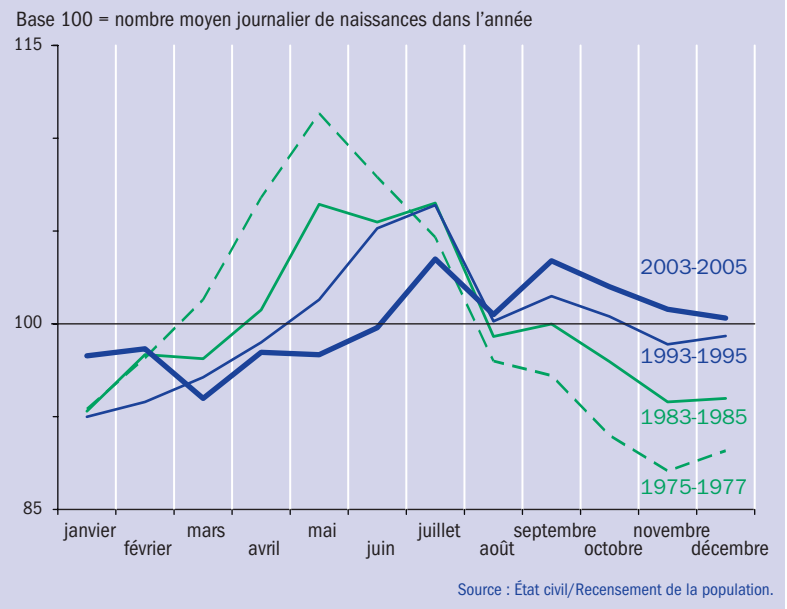


figure 6

Saisonnalité mensuelle des naissances en France, 1975-2005



nouveau depuis 1997, après avoir fortement chuté entre 1993 et 1995 sous l'effet de l'extension de l'allocation parentale d'éducation. Cette proportion atteint environ 56 % en 2003 (67 % si l'enfant est de rang 1 mais seulement 20 % si l'enfant est de rang 4 et plus) [22].

5. Le bulletin est consultable en ligne sur le site de l'Insee <http://www.insee.fr/fr/ppp/ir/sd2004/doc/pdf/b5c.pdf>



Des spécificités départementales encore fortes...

Afin de montrer les spécificités départementales de la natalité et la fécondité, nous avons effectué une typologie permettant de regrouper des départements ayant des profils proches du point de vue de plusieurs critères : le taux brut de natalité, l'indice conjoncturel de fécondité, l'âge moyen à la maternité, la proportion de naissances hors mariage, mais aussi un indice de dispersion de l'âge des mères à la naissance et l'écart d'âge entre les parents. La typologie proposée distingue 6 classes obtenues à partir d'une classification hiérarchique ascendante (CAH¹). La typologie obtenue, qui figure dans la figure 5, obéit à une logique territoriale. Les départements aux profils proches sont très souvent contigus, des modèles régionaux de natalité et fécondité existent.

Classe 1 (9 départements)

Hauts-de-Seine, Essonne, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Paris, Seine-Saint-Denis

Ces départements, sont tous situés dans l'Ile-de-France. Ils se démarquent, tout comme ceux de la classe 2, par

une natalité et une fécondité forte, un écart d'âge important entre les conjoints, une proportion de naissances hors mariage relativement faible et un âge à la maternité relativement élevé. Mais, contrairement à la classe 2, la proportion de naissances dont au moins un des parents est de nationalité étrangère est élevée. La Seine-Saint-Denis pourrait à elle seule constituer une classe compte tenu de son profil atypique : 2,4 enfants par femme, un taux brut de natalité de 18,3‰, un écart d'âge proche de 4 ans entre les parents, plus d'une naissance sur deux avec un parent de nationalité étrangère. Paris fait exception avec une fécondité du moment de seulement 1,64 enfant par femme.

Classe 2 (8 départements)

Ain, Ille-et-Vilaine, Isère, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Haute-Savoie

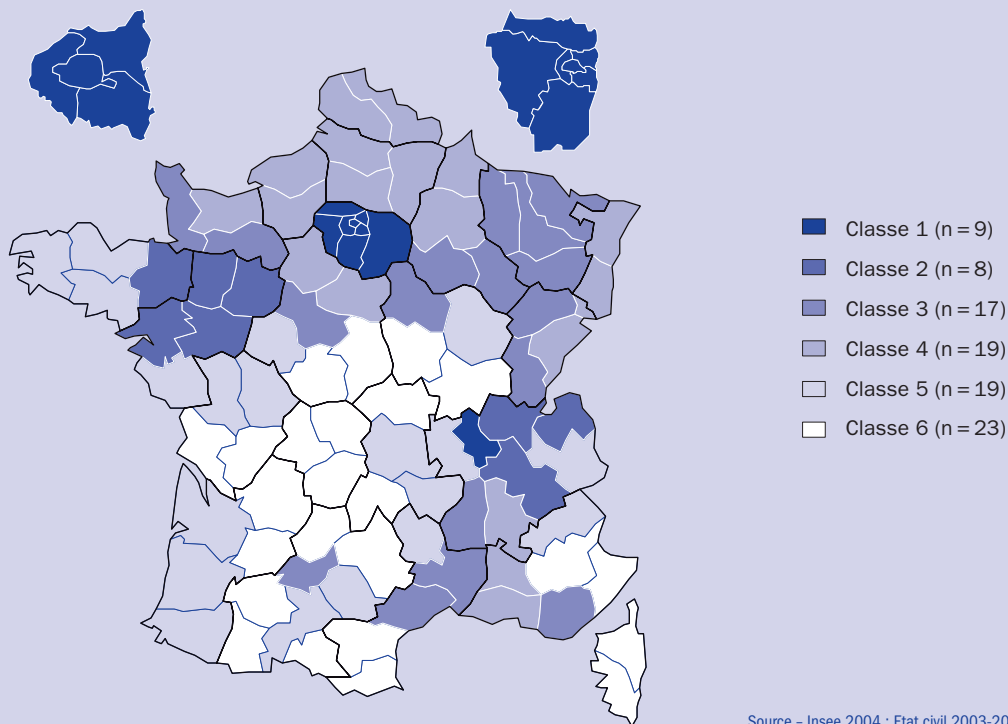
Ces départements sont localisés dans l'ouest de la France (Pays de la Loire) et dans le nord du massif alpin. Tout comme ceux de la classe 1, ils

cumulent une fécondité et une natalité fortes. En revanche, l'écart d'âge entre conjoint est faible, tout comme la dispersion des âges à la maternité : dans ces départements, les comportements sont plus homogènes. En revanche, la proportion de naissances dont au moins un des parents est étranger n'est pas forcément élevée ; il n'y a pas de relation mécanique entre nationalité et fécondité [77].

Classe 5 (19 départements)

Hautes-Alpes, Côte-d'Or, Côtes-d'Armor, Finistère, Haute-Garonne, Gironde, Indre-et-Loire, Landes, Loire, Haute-Loire, Lozère, Morbihan, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Savoie, Deux-Sèvres, Tarn, Vendée, Vienne

Ces départements sont géographiquement proches des départements de la classe 2 (à l'exception des deux départements de Midi-Pyrénées). Comme eux, ils se caractérisent par une homogénéité des comportements. En revanche, l'âge moyen à la maternité est toujours relativement élevé et la fécondité y est parfois relativement élevée (Vendée, Haute-Loire, Côtes-



Source - Insee 2004 ; Etat civil 2003-2005

d'Armor, Deux-Sèvres) et parfois relativement faible (Puy-de-Dôme, Haute-Vienne, Gironde, Haute-Garonne). Si l'on excepte la Charente-Maritime, tous les départements de l'arc atlantique appartiennent à la classe 5 et 2.

Classe 4 (19 départements)

Aisne, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Marne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine-Maritime, Somme, Vaucluse, Territoire de Belfort

Ces départements sont principalement situés dans un grand quart nord du pays (l'Île-de-France non comprise), dans l'extrême est du pays (Alsace, Doubs et Territoire de Belfort) et dans le couloir rhodanien. Ce sont des départements relativement jeunes et la natalité y est relativement forte. Les départements du Pas-de-Calais, des Ardennes et de l'Aisne sont symptomatiques de la relation qui associe à la fois un âge moyen à la maternité jeune et une dispersion élevée de ces âges laissant présager la cohabitation de deux populations : l'une ayant un

premier enfant jeune et l'autre dont le modèle est davantage « classique ». Dans ces départements, l'ICF est toujours supérieur à 1,8 enfant par femme, à l'exception du Bas-Rhin (1,67) et de la Marne (1,69).

Classe 3 (17 départements)


Ardèche, Aube, Gard, Hérault, Jura, Loir-et-Cher, Manche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Orne, Haute-Saône, Tarn-et-Garonne, Var, Vosges, Yonne

Ces départements sont contigus à ceux de la classe 4 (à l'exception du Tarn-et-Garonne) et forment avec ces derniers un grand arc Nord, Est, Sud Est. Ils partagent avec eux un âge à la maternité jeune (à l'exception de l'Hérault et de la Meurthe-et-Moselle) et un indice de dispersion des âges à la maternité élevé (à l'exception du Jura et de l'Ardèche). En revanche, contrairement aux départements de la classe 4, le taux brut de natalité n'est jamais élevé soit du fait d'une population âgée combinée à une fécondité assez forte (Var, Ardèche, Loir-et-Cher, Tarn et Garonne), ou au contraire une

population jeune mais avec une fécondité assez faible (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Hérault...).

Classe 6 (23 départements)

Allier, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ariège, Aude -Aveyron, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Corse, Creuse, Dordogne, Gers, Indre, Lot, Lot-et-Garonne, Nièvre, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Haute-Vienne

Ces départements sont situés dans le Centre, dans le Sud-Ouest non côtier et l'extrême Sud-Est. Le taux brut de natalité y est toujours faible, du fait d'une population âgée. À l'exception de la Saône-et-Loire, de l'Aveyron et des Alpes-Maritimes, la proportion de naissances hors mariage dépasse toujours les 50 %. La grande majorité de ces départements ont une fécondité faible et l'ICF est toujours inférieur à la moyenne nationale. 

1. Méthode de Ward, distance euclidienne.

Caractéristiques des 6 classes de la typologie

Classe	1	2	3	4	5	6
Indice de fécondité du moment (2003)	2,00	1,96	1,9	1,93	1,81	1,76
Âge moyen à la maternité (2003)	30,2	29,5	28,8	28,9	29,6	29,1
Taux brut de natalité ‰ (2003)	15,3	13,1	11,3	12,8	11,3	9,7
Indice de dispersion des âges à la naissance des mères	17,1	16,6	17,9	18,1	16,7	17,7
Écart d'âge entre les parents	3,1	2,4	2,7	2,7	2,5	2,7
Pourcentage avec au moins un parent de nationalité étrangère	33 %	11 %	12 %	14 %	9 %	11 %
Pourcentage d'enfants nés hors mariage	41 %	45 %	50 %	48 %	49 %	54 %

Sur fond vert : Moyenne de la classe significativement plus faible que la moyenne nationale.

En blanc sur fond bleu foncé : Moyenne de la classe significativement plus forte que la moyenne nationale.

Sur fond bleu clair : Moyenne de la classe pas significativement différente de la moyenne nationale.



Naître en France

En 2009, une cohorte de plus de 20 000 enfants verra le jour. Cette cohorte intitulée « Elfe – grandir en France » sera le premier échantillon français représentatif des enfants nés une année donnée en France qui permettra non seulement de décrire la situation des enfants à la naissance mais surtout, à terme, de suivre ces situations à mesure qu'ils grandiront (lire encadré).

Conclusion

La France se distingue en Europe par une natalité et une fécondité relativement élevées. L'analyse départementale menée souligne des contrastes départementaux sur les caractéristiques des naissances : pour un enfant, naître en Ile-de-France recouvre des réalités fort diffé-

rentes de celles que représente le fait de naître dans un département du centre de la France. Ces différences à la naissance déterminent en partie les conditions de socialisation des enfants durant l'enfance.

Nous avons ici fait le choix de valoriser les données d'état civil, seule source permettant l'observation de contrastes départementaux grâce à son caractère exhaustif. D'autres enquêtes nationales présentées en fin d'article ouvrent des perspectives d'analyse des conditions socio-économiques des enfants à leur naissance, voire durant toute leur enfance, même si les naissances ne constituent jamais ou presque (projet Elfe ou Enquêtes périnatales) une population d'étude à part entière. ↪

Le projet Elfe

Le projet Elfe vise à mettre en place en 2009 une cohorte de 20 000 enfants, représentative au niveau national. S'inscrivant dans une démarche pluridisciplinaire, le projet a pour objectif de suivre le développement de l'enfant de la naissance à l'âge adulte en tenant compte de son environnement (dans toutes ses dimensions) et de l'évolution de sa santé. Seront étudiés les différents facteurs en interaction tout au long du devenir de l'enfant jusqu'à l'âge adulte (facteurs familiaux, sociaux, environnementaux, scolaires, comportementaux, sanitaires, nutritionnels...) afin de comprendre au mieux l'impact des situations traversées durant l'enfance.

Les enfants de la cohorte Elfe feront partie de l'échantillon démographique permanent de l'Insee (EDP, panel démographique construit à partir des données du recensement et de l'état civil) et seront recrutés dès la naissance pendant quatre périodes différentes de l'année 2009.

Une des caractéristiques de la cohorte Elfe réside dans la diversité des modes d'observation. En effet, le recueil d'informations résultera à la fois d'enquêtes ponctuelles spécifiques (entretiens à domicile, téléphoniques, prélèvements biologiques à la naissance...) et d'un suivi passif (suivi scolaire, mesures de la qualité de l'air...). Par ailleurs, l'échantillon de la cohorte Elfe servira de base pour

la mise en place d'enquêtes déjà existantes et réalisées à intervalles réguliers (enquête périnatale, enquêtes en milieu scolaire...).

Les principaux partenaires impliqués dans le projet Elfe sont l'Ined, l'InVS, l'Insee, l'Inserm, la Depp (ministère de l'Éducation nationale), la Drees (ministère de la Santé et de l'Emploi), la DGS (ministère de la Santé) et la Cnaf. ↪

Pour plus de renseignements sur l'évolution du projet Elfe, un site web a été créé : www.elfe2009.fr.